

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE  
D'OLORON-SAINTE-MARIE - PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

**SÉANCE DU 13 AVRIL 2015**

❧❧❧

**Présents :**

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,  
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,  
M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON,  
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoint,  
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES,  
M. André LABARTHE, M. Michel ADAM, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES,  
Mme Patricia PROHASKA, Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN,  
Mme Ing-On TORCAL, M. Francis MARQUES, M. Bernard UTHURRY,  
Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT, M. Robert BAREILLE,  
Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO, Mme Véronique PEBEYRE.

**Délégations de vote :**

- Mme Dominique FOIX donne pouvoir à Mme Denise MICHAUT,
- Mme Araceli ETCHENIQUE donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL,
- Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Pierre SERENA,
- M. Jacques NAYA donne pouvoir à Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES,
- M. André VIGNOT donne pouvoir à Mme Maylis DEL PIANTA,
- Mme Aurélie GIRAUDON donne pouvoir à M. Robert BAREILLE.

❧❧❧

**8 - ASSIETTE DE COUPES DE BOIS 2015 - MODIFICATIONS**

**CONCERNANT LA FORET DU BAGER**

Monsieur André LABARTHE expose que l'Office National des Forêts a adressé un courrier concernant les coupes à asseoir en 2015 dans la forêt communale, canton du Bager, en modification de l'état d'assiette initialement délibéré le 06/11/2014.

Où cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **DEMANDE** à l'Office National des Forêts :

- l'inscription à l'état d'assiette 2015 des coupes suivantes :

Série	Parcelle	Surface (ha)	Type de coupe	Destination proposée
1	65	3.00 ha	Régénération définitive des Chênes Rouges	Vente
1	75	15.67 ha	Amélioration A1	Vente
1	76	27,71 ha	Amélioration A1	Vente
1	82	16,00 ha	Amélioration A1	Vente
1	85	5.88 ha	Amélioration A2	Délivrance en nature pour affouage
1	113	12.52 ha	Régénération secondaire	Vente
1	119	8.00 ha	Régénération indifférenciée	Vente

- le report des coupes suivantes :

Série	Parcelle	Type de coupe	Année de report	Motif
1	77_A1	Amélioration A1	2017	Manque de volume car chablis récents
1	78_A1	Amélioration A1	2017	Manque de volume car chablis récents
1	97_A1	Amélioration A1	2017	Manque global de volume – Proposer les zones suffisamment
1	111_RG	Régénération définitive	2018	Très ouvert et manque de semis
1	120_AJ	Amélioration A1	2017	Desserte en pistes internes insuffisante

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, ledit jour 13 avril 2015.  
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 18/ 04/ 2015



LE MAIRE,

Hervé LUCBÉREILH

